

## AVIS DE CONCESSION DE SERVICES

### ENTITÉ ADJUDICATRICE :

Compagnie Nationale du Rhône (CNR), 2 rue André Bonin - 69316 LYON - France.



### ACTIVITÉ PRINCIPALE DE LA SOUS-CONCESSION :

Services de chemin de fer pour le réseau ferroviaire du port de Lyon Edouard Herriot (PLEH) et pour le réseau ferroviaire du port de Loire Saint Romain.

**CODE CPV PRINCIPAL :** 60210000.

### DESCRIPTION SUCCINCTE :

CNR a délégué l'exploitation de son Installation Terminale Embranchée (ITE) du PLEH et a conclu à cet effet une convention de sous-concession, laquelle expire le 31 décembre 2023. La consultation a pour objet l'attribution d'une nouvelle convention de sous-concession pour l'exploitation de l'ITE du port de Lyon Edouard Herriot ainsi que pour la réalisation de prestations optionnelles pour le site de de l'ITE de Loire Saint Romain.

Les conditions de la consultation figurent dans le cahier des charges et dans le règlement consultable à l'adresse suivante :

<https://portal.cnr.oalia.com/portal/>

Les candidatures et les offres seront réceptionnées et analysées simultanément.

### DESCRIPTION DES MISSIONS ET PRESTATIONS

Le sous-concessionnaire sera amené à intervenir sur trois types de réseaux distincts :

- Le réseau du PLEH dont CNR est concessionnaire ;
- Le Réseau Ferré National ;
- Le réseau des occupants du PLEH.

Les missions de base exigées au sous-concessionnaire comportent :

- le pilotage et le tracé des itinéraires pour les entreprises ferroviaires circulant sur la voie reliant la gare de la Guillotière au PLEH,
- la régulation des circulations sur le réseau ferré du PLEH,
- la traction pour assurer les dessertes entre les voies du faisceau d'échanges et de triage et les occupants du PLEH.

Le sous-concessionnaire sera libre d'exercer des prestations connexes aux missions sous-concédées, notamment le stockage, la maintenance du matériel roulant, le chargement/déchargement de wagons, à condition que ces activités ne nuisent pas à l'exécution des missions concédées et à la sécurité du port.

Le sous-concessionnaire pourra également être amené à intervenir sur le réseau ferroviaire du port de Loire Saint Romain.

Les candidats doivent prendre connaissance du cahier des charges et du règlement susvisés et déposer leur dossier de candidature et d'offre dans les conditions fixées par ces documents qui peuvent être obtenus librement sur le profil d'acheteur (portail public) à l'adresse suivante : <https://portal.cnr.oalia.com/portal/>

Les critères d'attribution figurant également dans lesdits documents.

### DURÉE DE LA CONCESSION :

Début : 01/01/2024, fin : 31 décembre 2026 avec possibilité de prolongation pour un an au plus, ceci deux fois au maximum.

### DATE LIMITE DE REMISE DES CANDIDATURES

Date : 10 /07/ 2023, heure locale : 12:00.

**LANGUE À UTILISER DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE ET D'OFFRE :** Français.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Un avis au JOUE a été publié le 22 mai 2023 (numéro de référence 2023/S101-314273).

Un avis au BOAMP a été publié le 30 mai 2023 (numéro de référence 23-73157).